

Académie de POITIERS  
Collège Fontbruant  
15 rue du collège  
17250 SAINT PORCHAIRE

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE du Conseil d'administration

**Date : Mardi 9 septembre 2025**

Année scolaire : **2025-2026**  
Numéro de séance : 1  
Date de transmission de la convocation aux membres : 27 août 2025  
1<sup>ère</sup> convocation (oui/non) : oui  
2<sup>ème</sup> convocation (oui/non) :  
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)  
  
Président : Mme Dorothée MAINIL  
Secrétaire de séance : Mme Marie-Claude Delfini  
  
Quorum : 13  
Nombre de présents : 15 dont 14 votants

### Ordre du jour

#### 1) Fonctionnement du CA

- Adoption du P.V. du conseil d'administration du 17 juin 2025

#### 1) Vie pédagogique et éducative

- Rapport pédagogique 2024-2025 du chef d'établissement
- Bilan infirmerie / vie scolaire 2024-2025
- Constat de rentrée 2025
- Cross du collège

#### 2) Vie budgétaire, financière et administrative

- Répartition des crédits globalisés
- Contrats
- PPMS
- DBM
- Délégation annuelle de signature

Questions diverses

Le quorum étant atteint, Madame la Principale ouvre la séance du conseil à 18h10. Elle précise qu'aucune question diverse de la part des personnels ou des parents n'a été signalée. En revanche, Madame la Principale souhaite faire un point en fin de séance sur les travaux au collège, notamment pour les WC.

Madame DELFINI se porte volontaire pour être secrétaire de séance.

## I. FONCTIONNEMENT DU CA

### ADOPTION DU PV DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 JUIN 2025

Madame la Principale demande aux membres du Conseil d'Administration s'ils souhaitent apporter des modifications au procès-verbal du CA précédent. Madame LOUASSIER rappelle qu'il avait été dit lors de la séance du 17 juin 2025 que les parents seraient invités à la journée de travail sur le projet d'établissement le 1er septembre 2025, ce qui n'a pas été le cas. Madame la Principale reconnaît que les parents n'ont pas participé à cette journée, parce qu'elle a choisi après réflexion d'inviter les parents ultérieurement à un temps de réflexion.

Aucun autre membre ne souhaitant apporter de remarque supplémentaire, Madame la Principale propose l'adoption du procès-verbal du CA du 17 juin 2025

Le PV du précédent CA est adopté

POUR 14      CONTRE 0      ABSTENTION 0

## II. VIE PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIVE

### Rapport pédagogique 2024-2025 du chef d'établissement

Madame la Principale présente son rapport pédagogique pour l'année 2024-2025 (voir annexe 1). Madame la Principale insiste par ailleurs sur certains points :

- Il est à retenir qu'une attention plus particulière a été apportée d'une part au pilotage et au soutien des équipes de personnels pour faire face à certaines tensions, d'autre part à la préservation du climat scolaire.
- L'application de la réforme pour les groupes de besoins en mathématiques et en français a mobilisé les personnels enseignants lors de réunions pour construire la progression des groupes. Ces préparations et ces organisations ont nécessité des temps de concertation plus importants. Les équipes pédagogiques ont toutes fait état d'un manque de motivation des élèves dans leurs apprentissages et leur travail personnel
- En ce qui concerne les « Devoirs Faits », deux remarques sont faites par les équipes : d'une part, les élèves inscrits ont pris les Devoirs Faits comme une punition, d'autre part, la coordination entre les intervenants sur ce dispositif et les professeurs des élèves concernés n'a pas été réellement établie et n'a donc pas été efficace.
- Certains élèves, de plus en plus nombreux, n'ont pas les codes de vie en société, et montrent plus de réticence face au travail scolaire, ce qui a pu impacter l'ambiance de classe.
- Les relations avec les parents ont été globalement fluides, et très bonnes avec les représentants des 2 fédérations. Il est à noter cependant l'augmentation de la proportion de parents contestataires ou qui ne s'impliquent pas, fort heureusement compensée par les parents qui remercient le collège pour le travail effectué. Madame la Principale souligne aussi l'implication de parents pour accompagner les sorties pédagogiques proposées. Enfin, Madame la Principale rappelle que trois réunions ont eu lieu les mercredis matins dans le cadre du « Café des parents ».

Enfin, Madame la Principale rappelle les points essentiels :

- Les apprentissages constituent le cœur du métier
- La notion de travail en projets est essentielle
- Pour cela, CANOPE 17 est intervenue en fin d'année afin de préparer une résidence et proposer des formations aux personnels en 2025-2026

## Bilan Vie Scolaire

Madame la Principale présente ce bilan (voir annexe 2). Elle précise que, pour ce qui concerne les sanctions, les inclusions ont été privilégiées pour donner plus de sens. Les personnels ont tenu aussi à individualiser les punitions, comme les sanctions, et il est à déplorer que de plus en plus de familles contestent les décisions prises.

Par ailleurs, 15 évènements ont été signalés au Rectorat selon les actes commis.

## Bilan de l'infirmerie

En raison d'un défaut informatique pendant le conseil, Madame la Principale ne peut pas présenter le bilan de l'infirmerie. Elle précise qu'il sera joint au PV du CA (voir annexe 3)

Madame la Principale demandent si des membres du conseil souhaitent s'exprimer.

Mme NORMAN SOLA explique que lorsqu'un élève va à l'infirmerie et que l'infirmière lui donne un DOLIPRANE, la famille n'est pas informée de cela par l'infirmière. Mme NORMAN SOLA voudrait savoir s'il est possible de remédier à cela. Madame la Principale répond qu'elle note la remarque et en parlera avec l'infirmière.

## Constat de rentrée scolaire

### Résultats au DNB et affectation post 3<sup>ème</sup> :

Madame la Principale explique que le taux de réussite de nos collégiens au DNB est de 80.8%, et est inférieur aux taux départemental, académique et national. Dans le même temps, 69% des élèves reçus ont eu une mention. Ce constat n'est pas satisfaisant et interroge. Cela montre le travail à faire aussi bien par les professeurs que par les élèves qui doivent s'impliquer, mais aussi par les parents qui doivent s'investir plus dans la scolarité et la réussite de leurs enfants.

Pour ce qui concerne les affectations post 3<sup>ème</sup>, 69% des élèves ont été affectés en 2<sup>nde</sup> GT, 23% en 2<sup>nde</sup> professionnelle et 8% en CAP, ce qui est sensiblement les mêmes proportions que l'année précédente.

### Effectifs de rentrée

Les effectifs pour la rentrée scolaire sont les suivants : 484 élèves répartis en 19 classes, avec une bonne parité entre filles et garçons. Madame la Principale ajoute que le nombre d'élèves à besoins particuliers est en augmentation et qu'une dizaine d'élèves sont signalés comme ayant des troubles du comportement. A ce propos, Madame la Principale a sollicité l'équipe académique d'appui à la scolarité pour une aide à la prise en charge de ces élèves. Par ailleurs, l'inspecteur compétent a augmenté cette année le nombre d'AESH au collège, sachant en plus que certains élèves n'ont pas eu de places en SEGPA, IME ou ITEP. Enfin, Madame la Principale précise que 11 AESH étaient prévus, mais que 8 AESH seulement sont présentes à ce jour. La prise en charge de l'inclusion n'est pas satisfaisante à l'heure actuelle. Madame la Principale souhaite écrire un protocole qui cadrera la gestion de l'inclusion au sein du collège.

### Rentrée des personnels

Pour ce qui concerne les personnels, tous les postes ont été pourvus pour la rentrée scolaire. Au niveau des agents départementaux, un second de cuisine vient d'être recruté. Il s'agit de Monsieur Alain JEAN ;

La journée de pré rentrée a été particulière cette année : contrairement aux habitudes, les personnels ont passé la journée au château de la Roche Courbon, et ont participé à des activités dans le but de développer la cohésion entre personnels. La 2<sup>ème</sup> journée de pré rentrée, prévue le 1<sup>er</sup> septembre, a été consacrée à la construction du projet d'établissement, et à la finalisation de la préparation de la journée de rentrée scolaire.

## **Madame la Principale présente les objectifs fixés pour cette année scolaire :**

- L'accompagnement des élèves comme cœur de métier
- Les apprentissages disciplinaires
- Le travail sur l'orientation, le projet personnel d'orientation de l'élève, avec un travail important avec les familles
- La responsabilisation, l'engagement, l'autonomie des élèves
- La construction d'un projet d'établissement porté par un collectif, avec la mise en œuvre d'actions au sein du collège.

## **Déroulement de la rentrée scolaire :**

Madame la Principale explique que :

- Les parents d'élèves de 6<sup>ème</sup> ont été accueillis toute la matinée et ont participé à plusieurs ateliers pour une information plus complète.
- Des réunions avec les parents des autres niveaux sont programmées la semaine prochaine, avec notamment pour les parents des élèves de 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> une intervention spécifique pour la prévention des risques liés aux réseaux sociaux.
- L'adjudant-chef Frugier est venu rencontrer la direction. Madame la Principale a abordé avec lui le problème du stationnement des véhicules des parents dans la rue du collège. Monsieur FRUGIER sera présent lors des rencontres avec les parents.

## **Projets et actions 2025-2026 :**

Madame la Principale présente les différentes actions qui doivent avoir lieu et les projets organisés par les équipes :

- Les évaluations nationales, obligatoires, ont lieu en ce moment et concernent les classes de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>. Par ailleurs, les 6<sup>èmes</sup> seront évalués sur leurs aptitudes physiques
- Un projet sur l'intelligence artificielle mené par les 2 RUPN
- Le voyage en Normandie début novembre, qui concerne 2 classes de 3<sup>ème</sup>, avec participation au concours de la Résistance
- Pour les 2 autres classes de 3<sup>ème</sup>, un projet Mini S égalité filles-garçons (travail avec des professionnels pour des pitches en faveur de l'égalité filles-garçons)
- 2 cordées de la réussite
- Les formations proposées par CANOPE 17, avec comme axes les projets transversaux autour de l'éducation au développement durable (environ 7h), et les classes flexibles et les « classes dehors » (2 fois 3h)

Enfin, Madame la Principale rappelle que :

- un reliquat de 2.5 HSA est disponible par rapport à la DGH.
- Dans le cadre des PACTE, 16 parts ont été accordées au collège soit l'équivalent de 20 000 EUROS, réparties de la façon suivante : 6 parts pour les remplacements de courte durée, 5 parts pour les Devoirs faits, et 5 parts pour les différents projets dans le cadre des différents parcours proposés aux élèves.
- 86 HSE devraient être versées en janvier prochain

## **Cross du collège :**

Madame la Principale explique que l'équipe de professeurs d'EPS souhaite innover cette année en proposant une course solidaire afin de collecter des fonds. Cette course aura toujours lieu au château de la Roche Courbon, et se déroulera le jeudi 16 octobre prochain. Afin de mieux accompagner les élèves, et en appui de la présence de l'infirmière, un poste de secours sera ajouté dans l'organisation de cette journée.

Madame la Principale laisse la parole aux membres du conseil pour des questions ou remarques. Personne ne souhaite intervenir.

### III VIE BUDGETAIRE, FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE

#### Répartition des crédits globalisés

Madame BARDET, secrétaire générale, informe les membres du conseil du montant des crédits globalisés soit 55.70 € de reliquats et 9480 € reçus pour 2025. Le rectorat a augmenté cette année le montant versé cela s'explique notamment du fait du changement des programmes en 6<sup>ème</sup>. Il s'agit d'envisager le changement de certains manuels, à prévoir pour l'année prochaine. (6038.80€)

Par ailleurs, une somme est prévue pour l'achat des carnets de correspondance 2477.40 €. La société IDE, implantée à Saintes a été une nouvelle fois choisi même si le prix du carnet est un peu plus cher. Cette imprimerie apporte un soin tout particulier et personnalisé à la fabrication des carnets du collège. La question de continuer à utiliser les carnets de correspondance se pose. Madame la Principale sollicite les représentants des fédérations de parents à ce sujet, pour faire un sondage auprès des parents.

Enfin, Madame BARDET précise que les frais de reprographie sont d'un montant de 1019.70 EUROS (CFC).(960 € avaient déjà été provisionnés) Aucun membre du conseil ne souhaitant faire de remarques, il est procédé au vote pour la répartition des crédits.

POUR 14      CONTRE 0      ABSTENTION 0

#### Contrats et conventions

A/ Madame BARDET informe les membres du conseil qu'une intervention pour la prévention des risques liés aux réseaux sociaux est prévue prochainement.il est nécessaire de signer une convention avec l'association Charnière qui intervient et prévoir sur le budget de l'établissement la somme dédiée au paiement de l'intervention, soit 1750 EUROS.

il est procédé au vote:

POUR 14      CONTRE 0      ABSTENTION 0

B/ Le contrat avec la société DEMPURE pour l'entretien des canalisations est à renouveler, pour un coût de 540 EUROS hors taxe, à raison de 2 interventions par an. Les membres du conseil sont sollicités pour valider la signature de ce contrat. Il est procédé au vote :

POUR 14      CONTRE 0      ABSTENTION 0

#### Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)

Pour information, Madame BARDET explique que les PPMS Risques Majeurs et Attentat-Intrusion sont désormais fusionnés et présente aux membres du conseil la nouvelle trame conçue par les services du Rectorat. (voir annexe 4). L'établissement va compléter cette trame pour ensuite diffuser le nouveau document à tous les personnels. Ce nouveau PPMS sera mis en ligne sur Pronote et expliqué aux élèves, sachant qu'il n'y a pas de changement particulier dans la mise en œuvre des consignes actuelles.

Madame LOUASSIER demande si des exercices sont prévus. Madame BARDET répond que le collège programme 3 exercices incendie par an, un par trimestre, ainsi que 2 autres exercices pour les risques majeurs et attentat – intrusion, sachant qu'un 3<sup>ème</sup> exercice avait même été prévu l'année dernière, mais n'a pu se dérouler.

Madame LOUASSIER ajoute que, dans un autre établissement, des parents avaient « joué les intrus » dans le cadre d'un exercice. Madame BARDET ajoute qu'un exercice à taille réelle existe en partenariat avec les pompiers, la gendarmerie. Madame la principale conclut qu'un exercice de cette nature nécessite une préparation en amont. Enfin, les gendarmes se proposent de venir assister à un exercice en tant qu'observateurs.

## Délégation annuelle de signature

Madame la Principale présente pour information les délégations annuelles de signature attribuées à Monsieur CARU, Principal Adjoint, et madame BARDET, Secrétaire Générale, dans le cadre de leurs fonctions respectives (voir annexe 5)

## Décision Budgétaire Modificative (DBM) pour information (voir annexe 6)

Madame la Principale rappelle que le collège essaie de préserver l'équilibre financier pour le financement de projets et les fonds de l'établissement.

Dans le cas de figure présenté, l'intervention pour la prévention des risques liés aux réseaux sociaux nécessite un transfert de crédits au sein des lignes budgétaires en AP pour son financement. Cependant, dans le cas où le PASS CULTURE serait validé, les fonds pourraient rebasculer sur le projet de club Arts que le professeur souhaite créer et/ou tout autre projet pédagogique.

Madame NORMAN SOLA demande si l'intervention de l'association Charnière est la même que celle proposée il y a deux ans aux élèves de 6<sup>ème</sup> et à leurs parents. Madame DELFINI le confirme et précise que le niveau concerné sera celui des 5<sup>èmes</sup> cette année.

La DO inclue également le transfert de crédits en ALO réception pour les activités de cohésion d'équipe réalisée au Château de la Roche Courbon lors de la pré-rentree.

La DBM intègre également la répartition des crédits globalisés votés précédemment.

DBM/DO à l'équilibre : 8520 € en recettes et 8520 € en dépenses

## IV QUESTIONS DIVERSES

En l'absence de questions diverses, Madame la Principale souhaite aborder le problème des toilettes des élèves. Certains WC tombent régulièrement en panne, de même que certains robinets de l'entrée du self ne fonctionnent plus. Le technicien en charge des travaux du Conseil Départemental est passé le matin même, et il prévoit des travaux qui seraient longs et coûteux puisque la plomberie est cachée dans les murs. Le collège ne sait pas encore si des travaux seront prévus pour les vacances d'octobre. Madame LOUASSIER rappelle que quelques années auparavant un bloc provisoire de WC avait été installé et pourrait être une solution de secours en attendant.

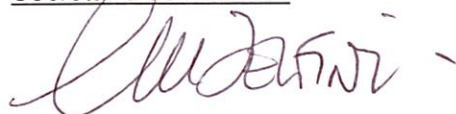
Madame BARDET rappelle que ces travaux ont été programmés avec la restructuration des bâtiments de restauration et mis de côté depuis longtemps. Madame SEGUIN rappelle la conjoncture économique actuellement difficile.

Madame DELFINI remarque que 5 WC pour 250 filles, cela aussi est difficile à admettre, alors que les adultes du collège ont au moins 5 WC pour 50 personnes.

Madame LOUASSIER rappelle que la FCPE avait organisé en décembre 2024 la vente de chocolats de Noël, pour un bénéfice enregistré de 680 EUROS. Au nom de la FCPE, Madame LOUASSIER remet en main propre un chèque de 700 EUROS à Madame la Principale afin d'aider le collège pour l'achat de matériel pour le réaménagement de la salle de permanence. Mesdames la Principale et la CPE remercient vivement madame LOUASSIER pour ce don.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Principale lève la séance à 19h30

Secrétaire de séance :



Madame DELFINI

La présidente du CA :



LA PRINCIPALE  
Madame MAINIL  
Principale